

CLUB GYMNASKA-VOLTIGEURS

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

SECTEUR RELÈVE-RÉGIONALE- GAF & STR

ANNÉE 2026-2027



Informations générales

- Ce secteur s'adresse aux athlètes qui souhaitent faire leurs premiers pas en gymnastique compétitive. Les participantes et participants doivent être motivés à développer leurs habiletés techniques et à s'engager dans un programme d'entraînement structuré comprenant des évaluations ou compétitions au cours de la saison.
- Les horaires d'entraînement varient selon le groupe d'âge et le niveau de l'athlète. Ils sont établis pour la saison, mais peuvent être ajustés d'une session à l'autre afin de tenir compte de la disponibilité des entraîneurs et des besoins du programme.
- Les athlètes de ce secteur s'entraînent entre 5.5h à 10 heures par semaine, pendant 34 semaines, de fin août à début juin. Certains groupes doivent s'entraîner également durant la saison estivale.
- Ce secteur est accessible sur recommandation des entraîneurs ou à la suite d'une évaluation permettant de déterminer si l'athlète possède les aptitudes et la motivation nécessaires pour intégrer le volet compétitif.
- Ce secteur propose deux secteurs soit : la gymnastique artistique GAF et le sport de trampoline STR. Les circuits de compétitions sont de niveau provincial ou national.
- Le club se réserve le droit d'annuler un groupe si le nombre minimum d'athlètes requis n'est pas atteint. Certaines modifications peuvent être apportées aux activités offertes, et ce, sans préavis.

Objectifs des procédures de sélection des catégories

- Respecter le rythme d'évolution de l'enfant selon les étapes du développement à long terme de l'athlète.
- Favoriser le développement global de l'enfant.
- Apprendre à développer le souci du détail technique.
- Développer la capacité à performer l'ensemble des bases dans des situations variées, et ce afin d'enrichir la capacité d'adaptation et de permettre d'acquérir de la versatilité.
- Favoriser les situations qui augmentent l'estime de soi.
- Mettre les ambitions et les objectifs de l'enfant au premier plan.
- Reconnaître l'effort.
- Encourager la persévérance.

Entraînement en période estivale

- Pour la saison estivale, certains groupes devront poursuivre leurs entraînements durant l'été. Le nombre de semaines d'entraînement est déterminé à l'avance et indiqué dans la programmation annuelle.
- La poursuite de la gymnastique pendant la période estivale favorise une meilleure progression d'une saison à l'autre, permet de maintenir une bonne condition physique et contribue à diminuer le risque de blessures lors du retour aux entraînements réguliers.
- Les athlètes dont le programme annuel ne comprend pas de semaines d'entraînement estivales sont également encouragés à s'inscrire aux activités offertes durant l'été afin de continuer leur développement, de consolider leurs acquis et de maintenir leurs habiletés gymniques.
- Les athlètes qui désirent maximiser leur progression peuvent s'inscrire à des semaines d'entraînement additionnelles durant l'été, au-delà du nombre minimal prévu à leur programme.
- L'ajout de semaines d'entraînement ou l'inscription au camp de jour est possible en tout temps, sous réserve des places disponibles. Des frais supplémentaires s'appliqueront selon les services choisis.

- Un remboursement des frais liés aux entraînements estivaux pourra être accordé aux gymnastes qui ne poursuivront pas leur participation au programme compétitif la saison suivante.

Participation aux évaluations et/ ou aux compétitions

- Les gymnastes des catégories R1-2 et défi 1-2 doivent participer à au moins 2 compétitions/évaluations dans l'année.
- Les gymnastes des catégories R3-4-5 et défi 3 + doivent participer aux 3 compétitions/évaluations dans l'année.
- Lorsque le calendrier des compétitions sera officiels, vous aurez un formulaire à répondre afin de confirmer la participation de votre enfant aux compétitions ou évaluation.
- Il est à noter que les frais d'inscription des compétitions sont non remboursables une fois qu'ils sont postés aux comités organisateurs. Exception sur billet médical seulement, qui doit être envoyé au comité organisateur au plus tard, 24 heures avant la tenue de l'événement. Pour obtenir un remboursement, il vous revient de nous aviser de l'annulation de l'inscription de votre enfant à cette compétition en avisant la directrice par courriel au direction@gymnaskavoltigeurs.ca et de fournir une copie du billet médical (fourni par un médecin, un physiothérapeute ou un thérapeute du sport seulement). Bien que l'avis de retrait doit être envoyé dans les 24 précédant l'événement, vous devez nous le faire parvenir un peu avant et nous aviser. Il est à noter qu'un papier médical datant de plus de 7 jours avant la date de réception de la demande de remboursement ne sera pas considéré, il est donc bien important que le spécialiste ait été rencontré dans les 7 jours précédant la date de réception de la demande de remboursement.
- Si aucune demande n'est faite dans les délais prévus, aucun remboursement ne sera possible. Tous les gymnastes sont automatiquement inscrits à chacune des compétitions prévues durant l'année. Dans le cas d'une annulation qui respecte les délais, vous serez remboursés à la fin de l'année par un crédit pour l'année suivante ou par chèque si votre enfant quitte le club.
- Puisque les compétitions ont lieu la fin de semaine, l'entraînement du samedi ou du dimanche est annulé et l'entraînement du vendredi peut-être, soit annulé ou écourté selon l'horaire de compétition. Les gymnastes dans ce groupe qui ne participent pas à l'événement ne pourront reprendre les entraînements annulés.
- Coût de compétition et évaluation :
 Évaluation Défi 1-2 : 70\$; Évaluation Défi 3+ : 85\$
 Compétition régionale R1-2 : 70\$; Compétition R3 + 90\$
 Challenge des régions 120\$ (3 appareils et +) ou 90\$ (2 appareils) + Chandail ou maillot
- Mode de paiement des compétitions / évaluation : Effectuer le paiement pour chacune des compétitions une fois que la facture sera à votre compte soit après l'inscription officielle à la compétition. Le montant pour le Challenge des régions vous sera facturées si l'athlète se qualifie, car c'est une compétition de finalité.

Évaluations DÉFI 3 et + prévues pour 2026-2027

Date	Événement	Organisateur/Lieu	Date limite d'inscription
13-15 nov.2026	1ère évaluation défi prov. GAF et STR	Dynamix / Varennes	09/10/2026
19-21 février 2027	2e évaluation défi prov. GAF et STR	??	08/01/2027
26 mars 2027	3e évaluation défi prov. STR	??	12/02/2027
30-2 avril 2027	3e évaluation défi prov. GAF	??	19/03/2027

Sélections régionales + Éval. Défi 1-2 prévues pour 2026-2027

Date	Événement	Organisateur/Lieu	Date limite d'inscription
11-13 Déc 2026	1 ^{ère} éval. + sélection R1-R5 GAF-STR	GV / St-Hyacinthe	1 ^{er} décembre 2026
6-7 Février 2027	2 ^e éval. + sélection R1-R5 GAF	Arabesque / Beloeil	1 ^{er} décembre 2026
13-14 Février 2027	2 ^e régional R1-R5 STR	Étoile / Beloeil	1 ^{er} décembre 2026
19-21 Mars 2027	3 ^e éval. + sélection R1-R5 GAF	Phoenix / Acton Vale	1 ^{er} décembre 2026
2-4 Avril 2027	3 ^e régional R1-R5 STR	Ionix / Carignan	1 ^{er} décembre 2026
20-23 mai 2027	Challenge des régions GAF-STR	Laval Excellence / Laval	Selon le classement

**** Version provisoire septembre 2026**

Vêtements du club

- Les vêtements de compétition et les vêtements aux couleurs du club sont obligatoires lors des compétitions et des événements. Les essayages se feront dans les 2 premières semaines de cours. Il y aura également une vente de maillot lors de la foire aux maillots le 19 septembre 2026 entre 9h00 à 13h00. Si vous désirez vendre vos maillots, vous devez les déposer à l'administration au plus tard le 15 septembre 2026.

Groupes	Maillot	Hoodie ou Veste	Legging	Survêtement
Développement GAF/STR	Sans manche	Obligatoire	Optionnel	Optionnel
Prestige GAF	Sans manche	Obligatoire	Optionnel	Optionnel
Aspire GAF	Sans manche	Obligatoire	Optionnel	Optionnel
Relève 1-2	Sans manche	Obligatoire	Optionnel	Optionnel
Relève - Espoir	Manche longue	Optionnel	Obligatoire	Obligatoire

Prix des vêtements :
 Maillot fille sans manche : 156\$
 Maillot fille avec manches longues : 259\$
 Singlet et short garçon : 121\$
 Hoodie ou veste : 50\$
 Personnalisation : 5\$
 Survêtement du club pour tous : **à confirmer**

Le maillot de compétition ne doit pas être porté lors des entraînements, il doit être utilisé lors des compétitions, évaluation, démonstration ou cours spéciaux.

Composition des routines de sol

- Les gymnastes de la catégorie R3 auront des routines collectives. Des frais supplémentaires de 30\$ seront chargés pour un cours d'une heure en groupe pour apprendre la routine. Pour ce niveau la routine change à chaque année.
- À partir de la catégorie R4, les routines sont individuelles. Pour une nouvelle routine individuelle (sol), des frais supplémentaires de chorégraphie vous seront demandés. Le coût varie selon le niveau (voir politique routine de sol). Le choix de la musique de sol doit être approuvé par l'entraîneur.
- À ce niveau, il est suggéré aux gymnastes de conserver leur routine pour une période de deux ans.

Campagne de financement obligatoire et spécifique au compétitif

- La participation à la campagne de financement (tirage) est **obligatoire**. Le prix des billets a été fixé à 5\$ et les gymnastes du secteur compétitif auront 15 billets à vendre minimum. Le maximum obligatoire par famille a été fixé à 25 billets. Des livrets supplémentaires seront disponibles. Pour chaque livret de 10 billets vendus en plus, **5\$ de rabais** vous seront remis.
- Afin de faciliter le suivi de la campagne de financement, nous demandons de payer les frais du financement à l'inscription, le paiement sera inclus dans vos versements. Les billets vous seront remis en novembre. Ainsi, le montant que vous récolterez lors de la vente **ne sera pas** à nous remettre.
- Il est possible qu'il y ait de nouvelles campagnes de financement dans l'année, mais elles ne seront pas obligatoires. Le but d'avoir de nouvelle campagne serait soit d'amasser de l'argent pour l'achat d'un équipement en particulier ou d'aider les gymnastes du compétitif en attribuant une partie des revenus directement aux gymnastes. (Ex : Campagne de financement à Noël).

Procédure d'inscription et modalité de paiement

- IMPORTANT : Vous devez avoir rempli le formulaire Secteur Relève et compétitif sur la base de données.
- Modalité de paiement :
 - En ligne : Paiement par prélèvement bancaire via la plateforme Qidigo (vous devez avoir un spécimen de chèque en mains)
 - Au bureau : en argent comptant et paiement par carte débit (nous n'acceptons pas les cartes de crédit)
- Des frais de 25\$ seront facturés pour tout paiement refusé pour insuffisance de fonds. Des frais de 15\$ seront également facturés pour tout prélèvement bancaire refusé en raison d'une erreur dans les informations bancaires fournies par le client.

Politique de remboursement

- Les heures manquées par les gymnastes **ne seront ni remboursées ni reprises dans une autre plage horaire**.
- Les cours qui auront été annulés par le club (en raison de l'absence de l'entraîneur) seront repris dans une autre plage horaire définie par l'entraîneur.
- Le club ne peut garantir la disponibilité ou l'accessibilité des locaux lors de force majeure qui ne sont pas sous notre contrôle : telles que tempête de neige, panne de courant, fuite de gaz, etc.... Dans de telles circonstances, le club prend les moyens à sa disposition pour en informer sa clientèle le plus rapidement possible (internet, messenger, facebook) ; aucun remboursement n'est accordé si le cours annulé ne peut être repris dans la présente session.
- Pour un **cas d'abandon**, il n'y aura **aucun remboursement après la quatrième semaine de cours**, soit le **5 octobre 2026** Le club remboursera la portion des cours non dispensés et des frais d'administration de 15\$ seront retenus sur tout remboursement ou crédit. Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique de l'année en cours et les vêtements officiels du club ne sont pas remboursés. Le formulaire de demande de remboursement devra nous être remis dans les délais prescrits pour que le remboursement soit autorisé.
- Pour un **cas de blessure survenue lors d'un cours à la gymnastique seulement**, nécessitant une absence de plus de 6 semaines et motivée par un billet médical, un remboursement des frais d'entraînement manqué est possible. Le club remboursera les frais d'inscription de la portion des cours non dispensés, à compter de la réception du billet du médecin. Des frais d'administration de 25\$ vous seront chargés. Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique de l'année en cours et les vêtements officiels du club ne sont pas remboursés.

Présence et communication avec les parents :

- Vous devez **obligatoirement** vous assurer que le cours a lieu avant de laisser votre enfant au gymnase.
- Vous devez respecter l'horaire fixé autant au début qu'à la fin du cours.
- Les parents ne sont pas admis dans le gymnase à moins d'y être invités par l'entraîneur.
- Si les parents veulent discuter avec l'entraîneur de leur enfant, ils devront le faire en dehors des heures de cours et prendre RV avec l'entraîneur.
- Pour tous autres sujets qui concernent l'administration, paiements, plaintes, suggestions, problèmes en général ou autres, veuillez-vous adresser à l'administration.
- Pour vous tenir informés des événements importants au sein du club, consultez notre Facebook, notre babillard à l'entrée du gymnase ou bien notre site internet.

Informations

- Téléphone : 450-773-7401
- Courriel: info@gymnaskavoltigeurs.ca, direction@gymnaskavoltigeurs.ca, gaf@gymnaskavoltigeurs.ca, str@gymnaskavoltigeurs.ca.



CONTRAT D'ENGAGEMENT DU PARENT

Année 2026-2027

Déclaration et engagement du parent/tuteur

Par la présente, je déclare avoir lu, compris et pris connaissance de l'ensemble des documents remis par le Club pour la saison 2026-2027, incluant notamment

- L'ordre du jour de la rencontre de début d'année
- L'horaire des entraînements et le calendrier annuel
- Les politiques et procédures du Club
- Code d'éthique de l'athlète.

Je reconnais avoir vérifié les informations d'inscription de mon enfant, pris connaissance des modalités de paiement et des engagements associés à sa participation au programme. Je comprends également les attentes du Club concernant l'assiduité, le respect des règlements, la participation aux activités, aux compétitions et aux événements liés au programme.

Je confirme avoir eu l'occasion d'obtenir les renseignements et les clarifications nécessaires afin de bien comprendre mes responsabilités ainsi que celles de mon enfant. En signant ce document, je m'engage à respecter les politiques, procédures, règlements et décisions administratives du Club, ainsi qu'à soutenir mon enfant dans le respect de ses engagements envers son groupe, ses entraîneurs et le Club.

Je reconnais que ma signature confirme mon acceptation des conditions et exigences du programme compétitif pour la saison 2026-2027.

Nom du gymnaste : _____ **Groupe :** _____

Signature du parent/tuteur

Nom du parent : _____

Date : _____

Signature : _____